ANNEXE 2

Plan de situation

A LA SOURCE CONSEIL
L'eau souterraine à votre portée

Localisation des captages de la commune de Peillon sur fond topographique IGN

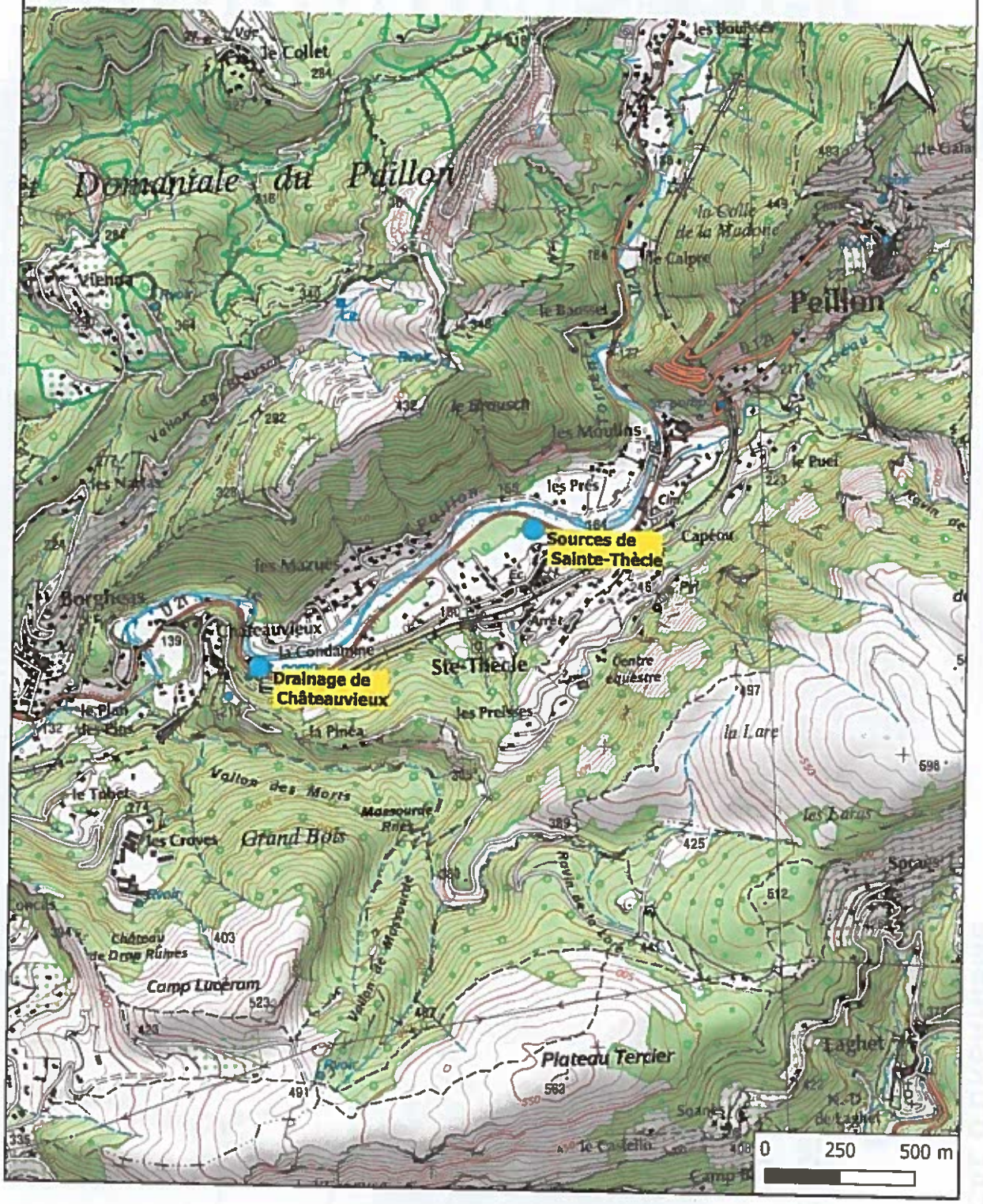

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE PEILLON

Département des Alpes-Maritimes - 06

Délibération du Conseil Municipal :	23 juin 2011
Arrêté le :	13 octobre 2016
Enquête publique :	du 17 mai 2017 au 30 juin 2017
Approuvé le :	22 mai 2018

4b

PLAN DE ZONAGE

Extrait

1 / 2 000e

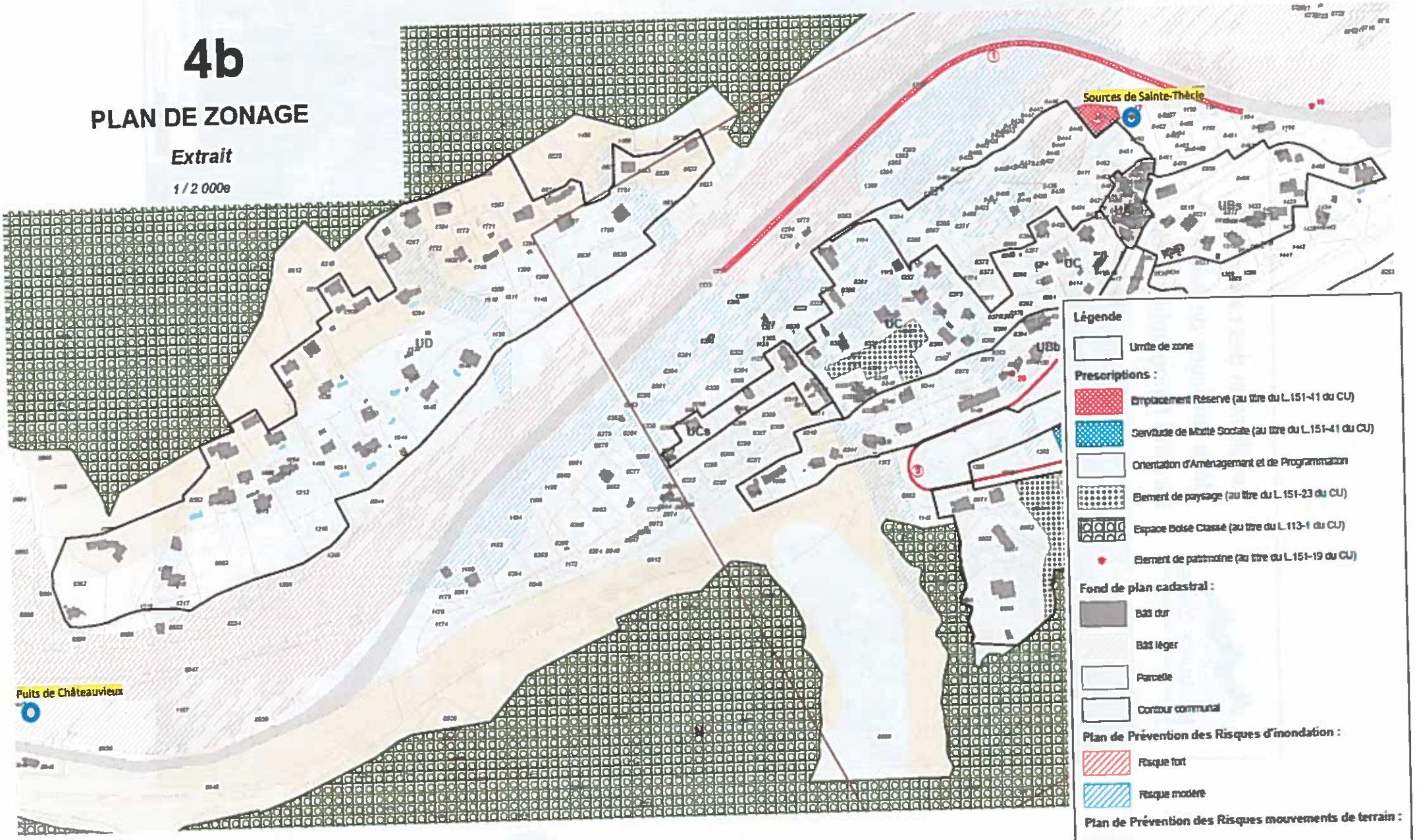

ANNEXE 3

Photographies du site

Extérieur du puits de Châteauvieux (juin 2018)

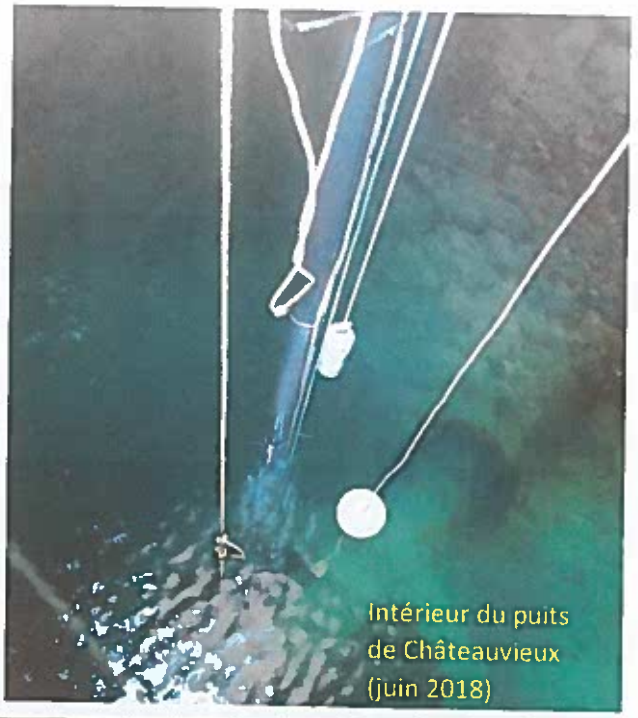

Intérieur du puits de Châteauvieux (juin 2018)

Compteur au refoulement dans la bâche de pompage « tunnel » (juin 2018)

Compteur au refoulement dans la bâche de pompage « tunnel » (juin 2018)

ANNEXE 5

Photographie aérienne des abords du projet

Position cadastrale du captage sur fond orthophotographique et cadastral

ANNEXE 6

Position du site Natura 2000 le plus proche

Localisation du puits de Châteauvieux par rapport à la zone Natura 2000 FR9301568

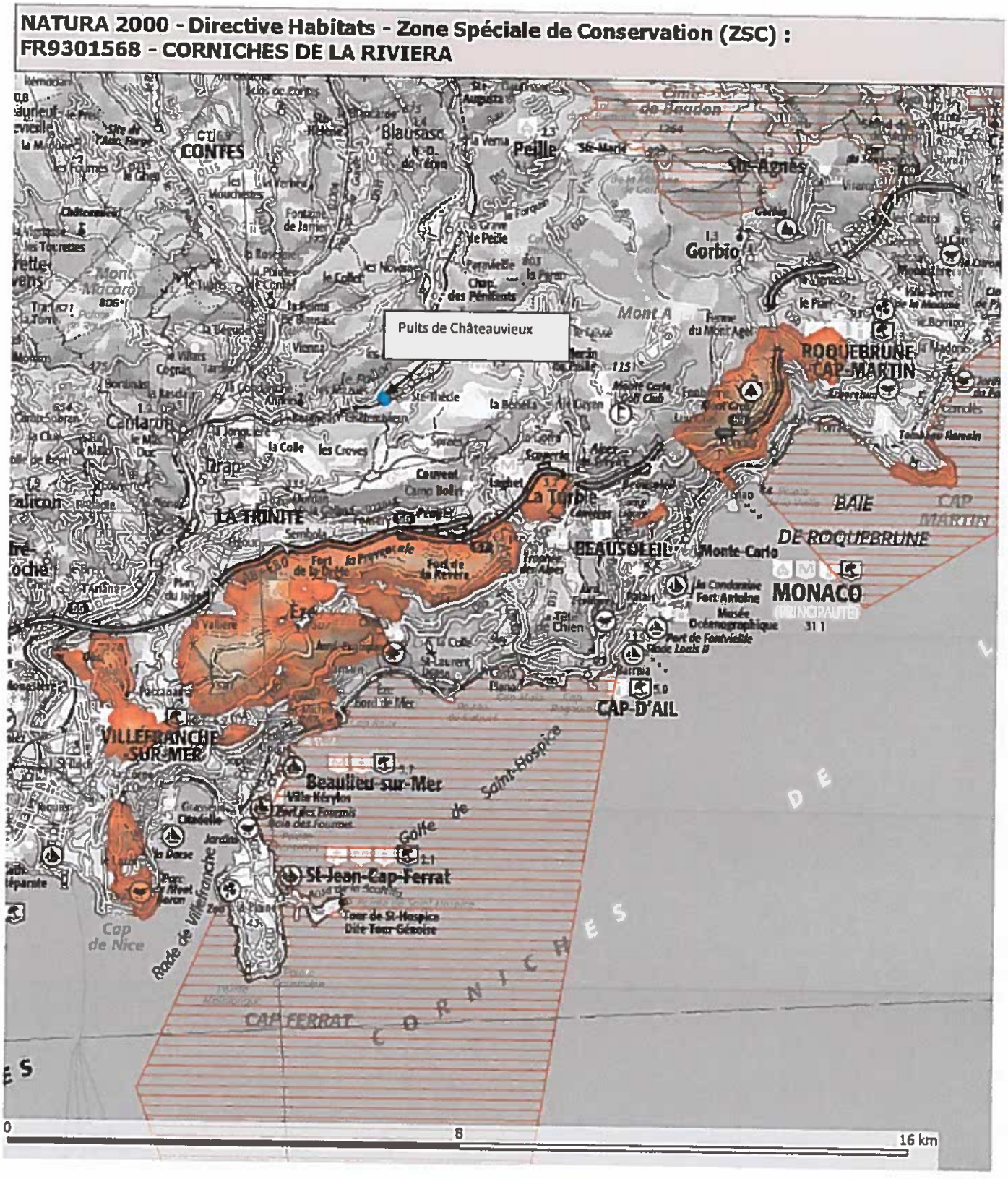

ANNEXE 7

Calcul du QMNA5 du Paillon de l'Escarène (extrait du rapport d'étude préliminaire à la saisine d'un hydrogéologue agréé, Ch.Mangan, 2012)

Concernant le drainage alluvial de Châteauvieux, le prélèvement rentre dans le champ d'application de la nomenclature du Code de l'Environnement, sous la rubrique : 1.2.1.0 – A l'exception des prélèvements faisant l'objet d'une convention avec l'attributaire du débit affecté prévu par l'article L. 214-9, prélèvements et installations et ouvrages permettant le prélèvement, y compris par dérivation, dans un cours d'eau, dans sa nappe d'accompagnement ou dans un plan d'eau ou canal alimenté par ce cours d'eau ou cette nappe :

- 1° D'une capacité totale maximale supérieure ou égale à 1 000 m³/h ou à 5 % du débit du cours d'eau ou, à défaut, du débit global d'alimentation du canal ou du plan d'eau (A),
- 2° D'une capacité totale maximale comprise entre 400 et 1 000 m³/h ou entre 2 et 5 % du débit du cours d'eau ou, à défaut, du débit global d'alimentation du canal ou du plan d'eau (D).

Le Syndicat Intercommunal des Paillons réalise des jaugeages mensuels du Paillon au niveau de pont de Châteauvieux, c'est-à-dire à l'aval immédiat du champ captant, et ce depuis l'année 2006. Ces jaugeages permettent un estimation locale du débit moyen mensuel sec de recurrence 5 ans, évalué à 109 l/s (QMNA5 calculé sur la période 2006-2011, sur la base des données disponibles).

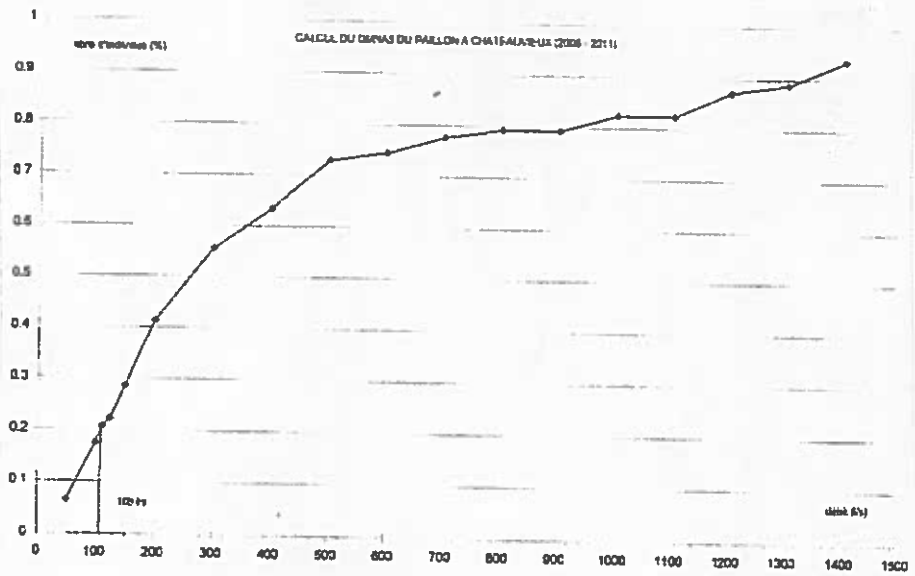

Le prélèvement instantané maximum au droit du drainage alluvial de Châteauvieux est de l'ordre de 10 l/s (une seule pompe de 37 m³/h d'après Véolia Eau). Ce prélèvement correspond à 9,2 % du QMNA5 local du Paillon. Etant supérieur à 5 % du QMNA5, il est soumis à Autorisation au titre du Code de l'Envivonnement.

1.2 – JUSTIFICATION DU PROJET

1.2.1 – Population et besoins en eau

La commune de Peillon présente une population permanente de 1 362 habitants (recensement de 2009), et offre un potentiel de 580 résidences principales, une centaine de résidences secondaires et 35 logements vacants.

ANNEXE 8

EXTRAIT DU BILAN DU CONTRAT DE RIVIERE DES PAILLONS 2010-2017

III. EVOLUTION DE LA QUALITE DE L'EAU ET PERSPECTIVES

1 UNE NETTE AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX...

Information

Le nombre de stations, dans le cadre des campagnes de qualité des eaux, ont évoluées en raison de changement du mode opératoire. Ainsi, il y a eu, en 1996 et en 2005, 25 stations, en 2012, 17 stations et enfin, en 2015, 5 stations. Les résultats présentés ci-dessous sont issus de la combinaison des études de 2012 et de 2015.

Les paramètres physico-chimiques et biologiques

Les campagnes, réalisées par le Conseil Départemental 06, en 2012 et en 2015, ont démontré que :

- Les **suppressions des STEP de Tourrette-Levens et de Levens** ont permis une nette amélioration de la qualité des eaux dans la Banquière : « *La Banquière semble avoir retrouvé tout son potentiel biologique et abrite de nouveau une flore de qualité* ».

- Le constat est similaire dans le **secteur de Bendejun** (Paillon de Contes), ce dernier abritant désormais l'écrevisse à pattes blanches.

- Les eaux du **Paillon de L'Escarène, en aval de la STEP**, ont connu une nette amélioration à la suite de sa réhabilitation, bien que des « *concentrations ponctuelles élevées en ammonium, phosphate et phosphore soient présentes, ne permettant pas, de ce fait, de répondre aux exigences du bon état écologique requis par la Directive Cadre sur l'Eau. Pour autant les peuplements de faune et de flore ne sont pas révélateurs d'un milieu très pollué et excessivement chargé en nutriments et en éléments organiques.* »

Ainsi, les différentes opérations ont eu un impact significatif sur l'amélioration de la qualité de l'eau, pour laquelle, on note une « *composition chimique globalement satisfaisante, un peuplement faunistique d'invertébrés conforme et semblable à ceux des autres cours d'eau côtiers du département.* »

Les paramètres piscicoles

De même, la campagne piscicole, menée par la Fédération de Pêche 06 en 2012, fait état d'une nette amélioration de l'état de peuplement, comme l'indiquent :

- **Une augmentation du nombre d'espèces différentes**

« *En 2005, 6 espèces différentes ont été capturées, alors qu'en 2012, 7 espèces ont été inventoriées.* L'espèce supplémentaire est l'écrevisse à pattes blanches, gage d'une amélioration de la qualité du milieu, notamment au niveau de Bendejun. Les espèces dominantes sont les mêmes, à savoir le barbeau méridional et l'anguille.

- **Une augmentation de la densité et de la biomasse**

« *Globalement les densités et les biomasses sont importantes à très importantes dans les Paillons* ». On note que les maximales de densité et de biomasse sont atteintes en 2012.

- **Une réduction du nombre de sujets présentant des pathologies**

Une amélioration de l'état sanitaire des sujets a été constatée, notamment au niveau des Mazuès, qui s'explique par l'arrêt de déversement depuis plus de 10 ans. « *Seule la station de la Trinité possède une présence pathologique, qui au regard de la très forte densité de sujets et d'une biomasse rarement égalée, explique que les maladies ont une large place pour se développer* ».

2 ... MAIS LES EFFORTS DOIVENT ETRE POURSUIVIS NOTAMMENT SUR LES SECTEURS JUGES CRITIQUES.

Certains secteurs, jugés critiques, n'ont pas connu d'amélioration du fait d'actions non engagées. Ils constituent, de ce fait, une priorité :

- Le Paillon de Nice, en **aval de la STEP de Drap** est la zone la plus impactée comme l'indique la campagne de 2012.
- Les **rejets non domestiques** altèrent le fonctionnement de la station de Drap.
- L'étude de 2012 met en évidence une dégradation de la **qualité des eaux sur le Redebrauss, à Touët de L'Escarène**. La création de la STEP est primordiale.

CONLUSION

« *Les résultats des analyses physico-chimiques et biologiques démontrent une bonne qualité générale des Paillons de Contes et de L'Escarène* ». Les efforts en la matière doivent être maintenus, avec en vue le traitement prioritaire des points critiques. Les opérations entreprises ont eu un impact significatif sur le milieu et la qualité de l'eau, témoignant des fortes capacités des Paillons à retrouver leur potentiel.

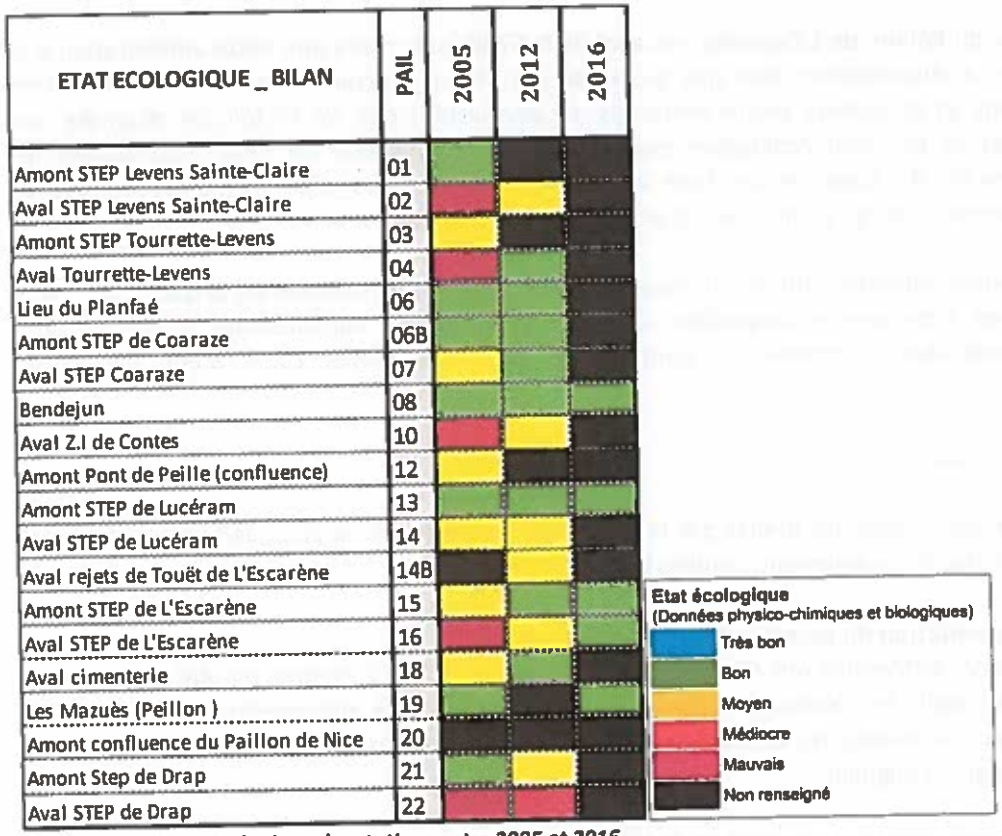

Evolution de l'état écologique des stations entre 2005 et 2016

3 QUELLES PERSPECTIVES ?

Les actions du Contrat de Rivière n'ayant pas abouti restent une priorité à traiter. En revanche, à la suite de ces 7 années de réalisation, des perspectives se dégagent telles que :

- **Engager une réflexion globale sur une politique cohérente de la gestion des boues et des sous-produits dans le bassin versant.**
- **Intégrer la problématique de l'assainissement non collectif**

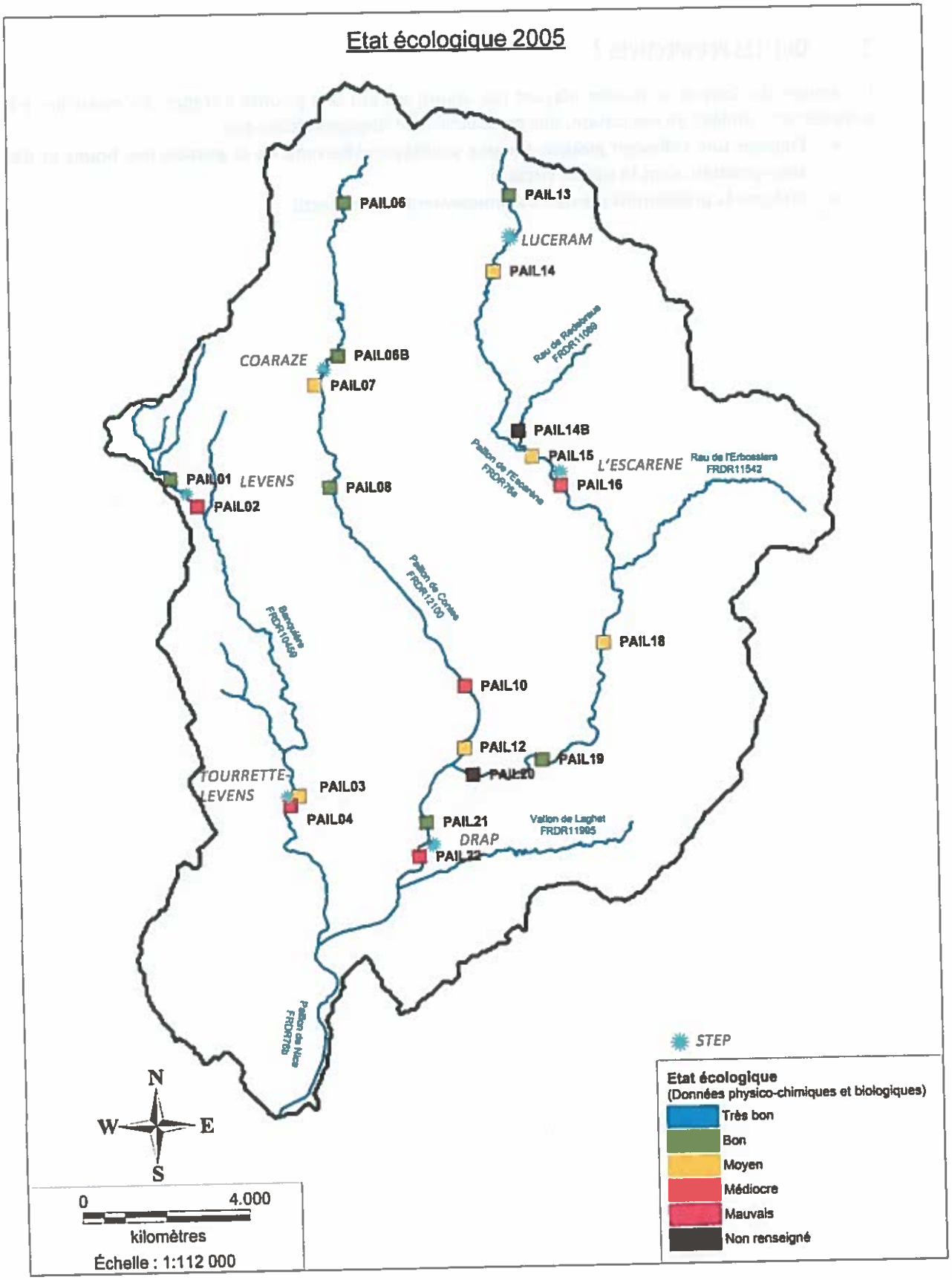
Etat écologique 2005
PAIL06
PAIL13
LUCERAM
PAIL14
Rau de Redebraus
FRDR11069
COARAZE
PAIL06B
PAIL07
PAIL14B
PAIL15
L'ESCARENE
Rau de l'Erbossiere
FRDR11542
Paillon de l'Escarène
FRDR76a
PAIL16
PAIL01
LEVENS
PAIL02
PAIL08
Paillon de Contes
FRDR12100
Banquière
FRDR10459
PAIL18
PAIL10
PAIL12
PAIL19
PAIL20
TOURRETTE-LEVENS
PAIL03
PAIL04
PAIL21
Vallon de Laghet
FRDR11995
DRAP
PAIL22
Paillon de Nice
FRDR76b
STEP
N
W
E
S
0
4.000
kilomètres
Échelle : 1:112 000
Etat écologique
(Données physico-chimiques et biologiques)
Très bon
Bon
Moyen
Médiocre
Mauvais
Non renseigné

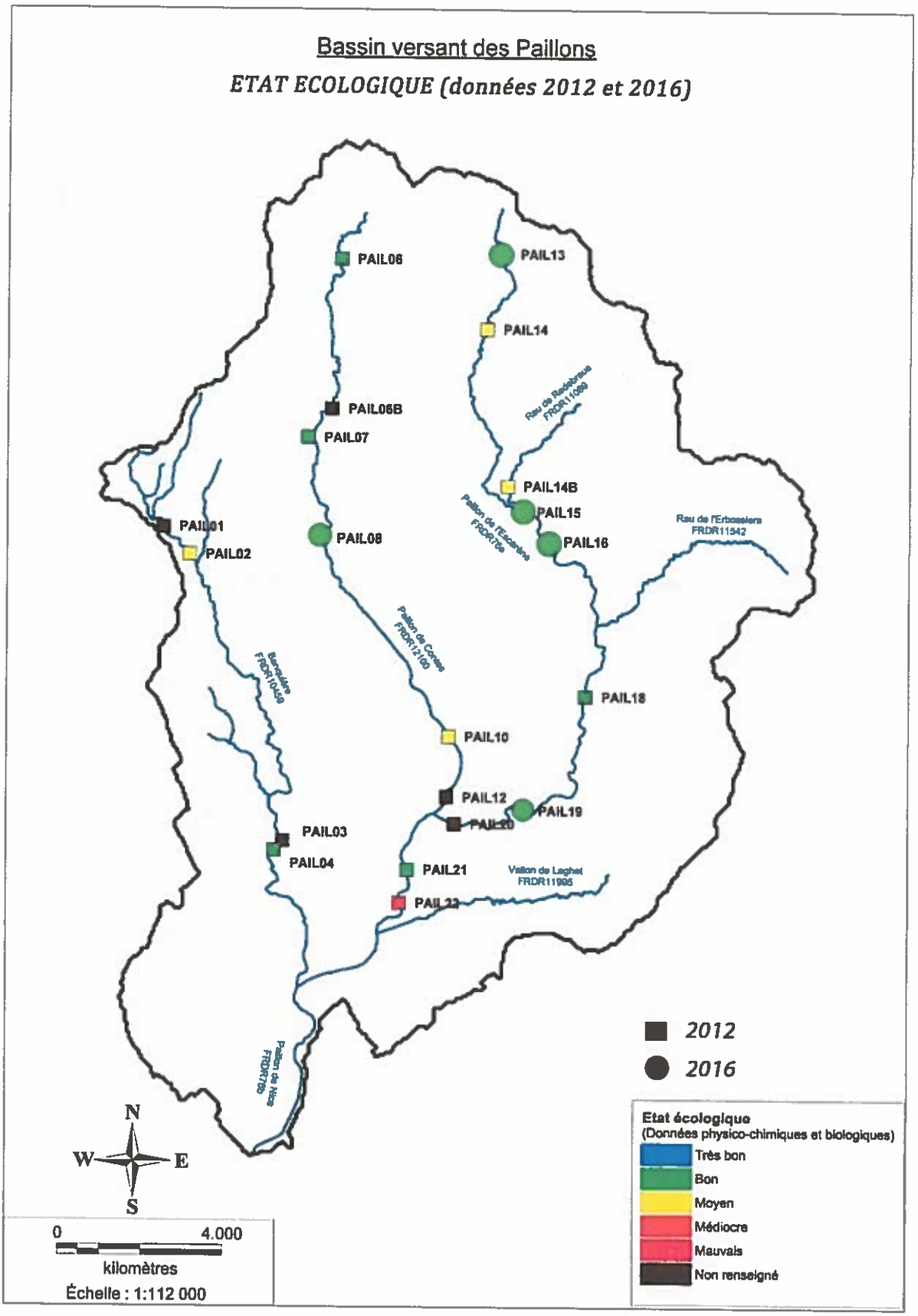
Bassin versant des Paillons
ETAT ECOLOGIQUE (données 2012 et 2016)
PAIL06
PAIL13
PAIL14
PAIL06B
PAIL07
PAIL14B
PAIL15
PAIL16
PAIL01
PAIL02
PAIL08
PAIL18
PAIL10
PAIL12
PAIL19
PAIL03
PAIL04
PAIL21
PAIL22
Rau de l'Erbossiera
FRDR11542
Vallon de Laghet
FRDR11995
2012
2016
Etat écologique
(Données physico-chimiques et biologiques)
Très bon
Bon
Moyen
Médiocre
Mauvais
Non renseigné
N
W
E
S
0
4.000
kilomètres
Échelle : 1:112 000